

LE NUMÉRO : 20 CENTIMES

L A

COOPÉRATION DES IDÉES

Revue mensuelle de Sociologie positive

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

17, Rue Paul-Bert, 17. — PARIS.

SOMMAIRE.

LA RÉDACTION	<i>Quel sera l'Idéal de demain ?</i>
ABEL TURIGNY	} <i>Quel sera l'Idéal de demain ?</i> <i>(Réponses).</i>
JULES RAVATÉ	
C. LEPAGE	
J. NOVICOW	<i>Sur « Conscience et Volonté So-</i>
G. DEHERME	<i>ciales ».</i>
EDMOND THIAUDIÈRE	<i>De la revision fondamentale de la</i> <i>Constitution du 25 février 1875</i> <i>par la substitution du principe</i> <i>fédératif au principe unitaire.</i>
G. DEHERME	<i>Les Livres qui font penser.</i>

Abonnement annuel : France, 3 fr. — Etranger, 4 fr.

PARIS

V. GIARD et E. BRIÈRE, ÉDITEURS

16, Rue Soufflot, 16

1897

LIBRAIRES CORRESPONDANTS :

KATS, 21, rue Courte du Jour à GAND | P. KATS, 97, rue Neuve, à BRUXELLES.

LA COOPÉRATION DES IDÉES

Quel sera l'Idéal de demain ?

(RÉPONSES)

On nous demande, et c'est une très grande, belle et noble question : « Quel sera l'Idéal de demain ? »

Mais pour pouvoir y répondre avec assurance il faudrait d'abord définir ce qu'on entend par Idéal. Il faudrait savoir si on veut dire par là une essence spirituelle, une phosphorescence cérébrale reliant les intelligences saines et supérieures à la conception du parfait, ou bien s'il s'agit de la moyenne des conceptions idéales des citoyens en bloc ?

Si on l'entend ainsi, un doute très grave s'élève en mon esprit : je me demande s'il a existé un Idéal d'hier ? C'est-à-dire si la majorité des citoyens a eu une croyance réelle et assurée en autre chose que ce que les sens dévoilent.

De tout temps je vois bien une élite d'hommes hantés par un Idéal qui a toujours pour base la *Justice parfaite ou Harmonie sociale universelle*, mais nous est-il permis de penser que les hommes ordinaires ont embrassé avec une foi absolue un Idéal autre que l'Idéal naturel, c'est-à-dire le désir de contenter les sens ? Nous est-il permis de croire que le Peuple, toujours instruit des mœurs des grands, puisque c'est lui qui fournit les filles, a pu abandonner toute son âme à ces hommes pour suivre un idéal religieux tracé par eux ? Pouvons-nous sûrement admettre que les croyants catholiques ont une conception assurée et déterminante de ce Paradis où l'on fait je ne sais trop quoi qui n'a pas l'air amusant du tout ? Ne faut-il pas plutôt voir chez eux habitude, crainte, remords ou négligence d'esprit qu'élan de l'âme vers l'au-delà.

Si vous me demandez quel sera l'Idéal de demain chez les intelligences saines et supérieures, la réponse est simple. *Ce sera le même que celui de tout temps : un désir ardent de Justice générale ou Harmonie universelle.*

Si au contraire il s'agit de l'aspiration idéale du Peuple en bloc, ce sera à moi à vous demander : 1^o Si vous croyez que l'homme taré au physique ou au moral est susceptible d'un Idéal élevé ? 2^o En présence de l'alcoolisme universel s'il est possible de prévoir quels seront les sentiments des hommes de demain — et même s'ils en auront ? Enfin, 3^o si vous croyez que les hommes qui ne pensent pas (et ils sont neuf sur dix) sont capables d'embrasser ardemment un idéal ?

Et notez que chacun est ici à sa place : l'homme ordinaire cherche à écouter toutes les lois naturelles en satisfaisant ses besoins, et l'homme supérieur cherche sous le nom d'Idéal une justice générale qui assure à chacun la facilité d'agir ainsi sans blesser le prochain ni la Nature.

Abel TURIGNY.

L'idéal de demain est l'idéal d'aujourd'hui, comme l'idéal d'aujourd'hui est celui d'hier. Paradoxe, vont dire d'aucuns ; eh bien ! oui, paradoxe, mais paradoxe logique, démontré par l'étude des tendances sociologiques.

Ces tendances se résument simplement en ces quelques mots : progression constante vers la liberté, le mieux-être, et par conséquent vers le bonheur.

L'association primitive n'a eu lieu qu'en vue d'obtenir une plus grande somme de bien-être pour une dépense moindre de force ; idéal peu conscient, par simple réflexe, sans doute, mais idéal quand même. Un peu plus tard, les individus associés ne trouvant pas la somme de bonheur rêvée par eux, se donnèrent des maîtres moralement et physiquement, — les plus forts ou les devins, qui sont plus tard les prêtres, les guerriers, hommes de loi, — lesquels leur firent comprendre, par la force et la ruse, que le bonheur n'était pas de ce monde et qu'il fallait l'espérer dans une vie supra-terrestre.

Voilà pourquoi l'autochtone de l'Afrique, de l'Océanie, etc., dans le symbole de bois ou de pierre, offre des vivres à l'esprit des siens pour que le passage de cette terre dans l'autre s'effectue doucement, sans tortures. C'est l'idéal de la majeure partie des tribus primitives et sauvages que ce bonheur d'outre-tombe, idéal entretenu pour toutes sortes de raisons, d'une manière inconsciente d'abord, puis consciemment intéressée, par ceux qui se sont érigés les gouvernants du troupeau humain.

Bien plus tard, par suite de l'accumulation des observations humaines, on conjectura que le bonheur devait être en premier lieu palpable sur terre. De là, le schisme qui se déclare dans toutes les religions à un moment donné. Mais la religiosité résista au schisme.

Mais aujourd'hui la science ne se basant que sur des faits positifs, l'idée d'une divinité s'efface de plus en plus, ce principe de souffrances terrestres pour un bonheur futur s'effondre devant chaque nouvelle découverte ; et, anxieusement, les individus s'interrogent, se demandent où ils vont. C'est alors que se pose cette question : quel sera l'idéal de demain ?

L'idéal de demain ? C'est toute la somme de bonheur possible avec le milieu existant. Hier, c'était toute la somme de bonheur possible dans l'autre monde, — qu'importaient dès lors les souffrances terrestres ? — demain, ce sera toute la somme de bonheur possible ici-bas, par l'élimination des souffrances individuelles et sociales. Donc, pas de différence entre l'idéal d'hier et celui de demain ; celui d'hier, le bonheur spirituel, — une entité ; celui de demain, le bonheur physique, intellectuel, moral, — une réalité. Il y a simplement différenciation d'extériorisation.

Mais le bonheur, c'est un concept si vague que vouloir le montrer comme but serait parler pour ne rien dire. Il faut donc poser cette question : qu'est-ce que le bonheur ?

« Le bonheur consiste dans la satisfaction de tous nos besoins : physiques, intellectuels, moraux. Faire ce qui plaît, se mouvoir à sa guise, satisfaire tous ses besoins, suivant l'ordre dans lequel ils se présentent et leur degré d'intensité, c'est jouir, c'est être heureux. Par contre, ne pas faire ce qui plaît, ne pas se mouvoir à son gré, ne pas satisfaire ses besoins, c'est souffrir, c'est être malheureux. Or, faire ce qui plaît, c'est être libre ; ne pas le faire, c'est être esclave. En philosophie, comme en mathématique, deux termes égaux à un troisième, sont égaux entre eux. Conséquemment : si être heureux, c'est faire ce qui plaît et si être libre, c'est faire ce qui plaît, être libre, c'est être heureux. Liberté et bonheur représentant des choses identiques et pouvant se définir dans les mêmes termes sont deux ex-

pressions synonymes. Vivre, être heureux, être libre, c'est tout un. »

La liberté la plus complète et la plus absolue, tant pour les individus que pour les groupements : voilà la forme du bonheur.

L'idéal de demain, c'est donc la liberté, toute la liberté.

Cette formule est exclusivement positive. Sa puissance directrice est et sera tout aussi puissante — sinon plus — que celle de l'idée religieuse, parce que, à mesure que les individus approcheront du bonheur rêvé, ils verront immédiatement se dessiner une autre conception plus large et plus grandiose qui les entraînera à une nouvelle lutte progressive et par conséquent à un idéal constamment renouvelé, qui est la seule et unique source de vie. Ce bonheur acquis sera comme un échelon de plus, ajouté aux autres, qui leur permettra d'embrasser un plus large horizon pour pouvoir arriver à des fins de plus en plus harmoniques.

L'élite intellectuelle, les révolutionnaires, s'ils se pénétraient bien de ces idées, s'ils s'en imprégnaient, pour ainsi dire, donneraient assurément une forte impulsion au progrès. Quant aux hommes d'Etat, ils aident inconsciemment cet idéal nouveau en montrant qu'ils sont impuissants à réaliser la moindre réforme.

Jules RAVATÉ.

Un idéal nouveau est-il en voie d'élaboration ?

Je ne le crois pas. Quel que soit le nom sous lequel on le présente, il est toujours le même : l'humanité veut être libre. Voilà l'idéal !

Quelle sera sa formule ? — Sera-t-elle mystique ou positive ?

L'une et l'autre. Le rêve, le mystique sont aussi nécessaires au bonheur de l'homme que les réalités souvent bien tristes. Malheur à qui n'a pas été poète un moment dans sa vie ! a dit Lamartine. Il ne faut pas oublier que l'homme est un composé d'instinct, d'intuition et de raison. C'est dans l'association de ces trois états qu'il peut trouver la paix du cœur et la lucidité de l'esprit. Jusqu'à présent ceux qui prétendent diriger les hommes ont tout tenté pour dissocier ces trois états. Claude Bernard et Renan pensaient que l'humanité ne fait que commencer à être consciente. Cela explique son grand besoin de liberté et le socialisme, qui tend à plus d'égalité et de justice sociales.

La formule sera donc : liberté morale absolue, liberté individuelle relative, jusqu'au jour où les lois seront devenues inutiles faute d'application. Plus de loi quand l'humanité sera parfaite ! Je crois que nous en sommes arrivés aux lois préventives et régulatrices, les lois répressives n'ayant plus aucun effet sérieux.

Cet idéal aura-t-il la puissance directrice de l'idéal religieux ?

Il lui sera supérieur, parce que l'idéal religieux est despotique par la guerre qu'il établit entre le psychique et le physique.

Modifiera-t-il l'ordre social ?

Oui, car il obligera à l'étude sérieuse de la science sociologique.

Dans quelle mesure contribueront les hommes d'Etat, les foules, l'élite intellectuelle et les révolutionnaires à l'éclosion de cette société nouvelle ?

Tous contribueront à l'éclosion de la société nouvelle, ou plutôt de la société perfectionnée. Mais quelle que soit l'issue de cette évolution ou révolution, il ne faut pas oublier que si les civilisations meurent, comme le Phénix, elles renaissent de leurs cendres. Et l'histoire prouve que c'est toujours au profit de la liberté.

C. LEPAGE.

SUR « CONSCIENCE ET VOLONTÉ SOCIALES »

D'une lettre de M. J. Novicow nous reproduisons cette réponse à notre compte-rendu de « Conscience et Volonté Sociales » :

Odessa, 9 Février 1897.

Mon Cher Monsieur Deherme,

.... Je passe d'emblée aux points qui nous séparent.

La matière vivante est plus instable que la matière brute, la matière sociale plus instable que la matière vivante. Les flots ne sont pas plus agités que les sociétés humaines. Comme l'amibe a des contours toujours changeants, les sociétés se pénètrent constamment par les mouvements des populations et des idées. Ce fait que des individus peuvent faire partie de plusieurs sociétés n'empêche pas les sociétés d'être des organismes ; elles sont seulement des organismes d'une nature plus instable, fort différente des corps humains. Non seulement les individus passent d'une société à une autre, mais les unités se fondent les unes dans les autres. Autrefois les Languedociens et les Français ne se considéraient pas comme compatriotes. Aujourd'hui Allemands et Français sont dans le même cas. Cependant la Fédération européenne se fera un jour. Français et Allemands se sentiront solidaires. Mais cela n'empêche pas les sociétés d'être des organismes comme le perpétuel changement des contours de l'amibe ne l'empêche pas d'être un être vivant. Au contraire ce changement de contours est la preuve qu'elle est vivante.

Passons à vos objections sur l'aristocratie.

Une loi biologique domine toute cette affaire : chaque fonction forme un organe particulier dès qu'elle se différencie. Vous ne contesterez pas que la production des idées et des sentiments ne soit une fonction sociale différente de la production des richesses. Si un savant était obligé de travailler douze heures par jour pour gagner de l'argent, il n'aurait pas le temps de se livrer aux recherches scientifiques. Je dis donc que, dans nos sociétés, la fonction mentale a un organe : l'élite. L'élite sort de tous les rangs de la société par le talent et les facultés individuelles. Mais le producteur de la pensée ne suffit pas. Il faut aussi le consommateur. C'est l'aristocratie, — l'ensemble des gens possédant la possibilité de se vouer au culte des œuvres de l'esprit de préférence à toute autre chose. Sans un personnel de ce genre, la civilisation est impossible. Il y a là de simples observations sociologiques. Rien de plus. Je suis moi-même tout ce qu'il y a de plus roturier et je n'ai pas la moindre tendance aristocratique. Mais je suis un homme de science qui dissèque la société, comme le biologiste dissèque l'animal.

Ce que j'appelle l'aristocratie, les notables, les optimates, se forment aussi naturellement et par ascension de bas en haut. Chaque jour des gens font des spéculations heureuses, s'enrichissent, veulent jouir de la vie, achètent des tableaux, se font bâtir des hôtels, se montent des bibliothèques, etc.

« Les castes privilégiées se corrompent et dégèrent », dites-vous. Parfaitement. Mais c'est justement parce qu'elles sont « privilégiées ». Que signifie « privilège » ? La possibilité acquise par la force brutale d'opprimer ses semblables. Na-

lurellement, ceux qui ne reconnaissent pas la nécessité de pratiquer la justice se corrompent. C'est dans l'ordre des choses. Mais c'est à cause de cette chose artificielle, imposée de force par les législateurs, qui s'appelle « privilège ». Or j'ai assez appuyé sur ce point pour ne pas être mal compris : pour moi aristocratie et privilège sont *deux choses qui s'excluent*.

« La justice sociale est la meilleure condition pour la formation d'une aristocratie intellectuelle », dites-vous. C'est précisément ce que je soutiens moi-même.

« La politique est-elle vraiment nécessaire ? » demandez-vous. Hélas ! oui... Vous savez que je désirerais voir l'Etat réduit au minimum possible d'attributions, et même à une seule : la justice. Mais n'oubliez pas qu'en dehors du pouvoir central il y a les pouvoirs locaux : il faut paver les rues, les balayer, tenir les registres de l'état-civil, etc. Si réduits que puissent être les services publics ils seront encore énormes. Eh bien ! pour cela il faut malheureusement des politiciens. J'aime alors mieux voir les fonctions publiques exercées par des individus désintéressés que par ceux qui veulent s'enrichir de vols et de rapines.

Voilà ma profession de foi, cher Monsieur Deherme ; je vous la donne parce que je serais désolé que vous me supposiez un *ariste* dans la mauvaise acception du mot. Non, je suis du peuple et je suis tout pour le peuple.

Cependant, *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

J. NOVICOW.

Nous l'avons dit dans notre compte-rendu : nous admettons le concept organique de la société ; nous nous sommes élevé seulement contre l'abus qu'on en fait. D'une analogie plus ou moins exacte, nous maintenons qu'il est peu scientifique d'en tirer des conclusions absolues. Une analogie est utile parce qu'elle peut mettre sur la trace de la vérité ; mais il faut se garder de la prendre pour la vérité elle-même.

Chaque sociologue, d'ailleurs, compare la société à des organismes différents. Dans sa réponse ci-dessus M. Novicow la compare à l'amibe ; dans son livre, il la compare parfois à l'homme. M. R. Worms a fait de même dans *Organisme et Société*. Or un organisme qui ressemble d'un côté aux êtres les moins élevés et d'un autre aux êtres les plus élevés dans l'échelle zoologique est bien près de ne ressembler ni aux uns ni aux autres, à moins d'être une monstruosité.

Avec M. Novicow nous traitons la société comme un organisme ; mais nous pensons que la comparaison avec un organisme animal n'est qu'un procédé logique auquel il ne faut pas trop accorder d'importance.

Comme l'éminent sociologue, nous croyons que la différenciation des fonctions ira croissant. Une aristocratie intellectuelle ? Mais nous l'espérons ! Comme M. Novicow nous soutenons que « aristocratie et privilège s'excluent ». N'est-ce pas de toute évidence ? Pour que la sélection sociale s'opère efficacement et naturellement, pour que les meilleurs soient en haut, les médiocres au milieu et les mauvais en bas, il faut l'avènement de la justice sociale. Ce sont des idées que nous avons eu le plaisir de voir développer par M. Novicow. Nous le reconnaissons. Mais, quoiqu'il en dise, il admet cependant le privilège, ce qui est contradictoire.

Le « privilège » ne signifie plus seulement « la possibilité acquise par la force brutale d'opprimer ses semblables. » De nos jours il signifie surtout la possibilité, favorisée par la loi, de vivre indéfiniment, de père en fils, sans produire, du travail d'autrui, et aussi de s'enrichir par des « spéculations heureuses ». C'est là le privilège de l'argent, plus révoltant encore que celui de la force. Sans une telle

caste privilégiée, qu'il appelle à tort aristocratie, M. Novicow pense que la formation d'une élite serait impossible. Nous affirmons le contraire.

Le travailleur qu'on ne dépouillera plus par des « spéculations heureuses », ni par des prélibations injustifiées, qui aura enfin le produit intégral de son travail, comme le savant et l'artiste, qui aura le loisir de satisfaire son sens du beau, son aspiration au juste et son désir du vrai, le travailleur émancipé, éclairé achètera plus de livres, plus de tableaux, il fera construire pour ses associations de plus beaux et de plus vastes palais que les marchands de cochons milliardaires, — et il aura plus de goût. Et quand même — ce qui ne sera pas — l'art pâlirait au soleil de la justice, cela n'empêchera pas celui-ci de se lever, — et nous de montrer aux foules mornes cette aube annonciatrice des temps meilleurs. Mais, au contraire, la science et la philosophie prendront un développement prodigieux, car ceux qui les cultiveront, au lieu d'être une infime minorité, seront légion. Dans une société de justice, le savant et le philosophe vivraient de leur cerveau comme l'ouvrier de ses bras. On leur élèverait peut-être moins de statues qu'aujourd'hui après leur mort, mais on les laisserait moins mourir de faim durant leur vie et on leur faciliterait mieux leurs travaux, car tous seraient intéressés à leurs découvertes. En résumé, beaucoup moins d'artistes et de poètes — ce qui ne sera pas un mal, — et beaucoup plus de savants et de penseurs, voilà comme la justice sociale constituera l'élite.

M. Novicow croit la politique et les politiciens nécessaires. Pourquoi? Pour balayer les rues, dit-il, les paver, pour tenir les registres de l'état-civil, etc. Mais tout cela est affaire de cantonniers, de paveurs, de scribes, d'administrateurs, non de rhéteurs. Les services publics peuvent être entrepris par des associations d'ouvriers mieux que par l'Etat. A notre avis, et à celui de beaucoup d'économistes, les contribuables y gagneraient.

Nous remercions M. Novicow de sa réponse. Elle nous a permis de discuter. Et une discussion avec un esprit de telle envergure n'est jamais stérile.

Sur les deux points qui nous séparent: sur la valeur démonstrative de l'analogie bio-sociologique et le rôle de ce qu'il nomme l'aristocratie dans la formation de l'élite, il y a plutôt malentendu que divergence réelle d'idées.

G. DEHERME.

DE LA REVISION FONDAMENTALE

DE LA CONSTITUTION DU 25 FÉVRIER 1875
PAR LA SUBSTITUTION DU PRINCIPE FÉDÉRATIF
AU PRINCIPE UNITAIRE.

III

DE LA MILICE

Dispositions générales.

La substitution du principe fédératif au principe unitaire entraînerait, comme conséquence fatale et très heureuse, le remplacement de l'armée par la milice.

Voici, à ce sujet, quelques dispositions générales qu'il n'est point inutile de faire connaître.

Tous les citoyens de vingt à quarante ans, exempts d'infirmités, seraient soldats de la confédération française. Seulement ils continueraient à demeurer dans leur commune, où ils seraient tenus à un service d'ordre intérieur et de police.

Ils seraient astreints chaque dimanche, pendant trois heures, à faire, selon l'état de leur instruction, au chef-lieu de leur commune et sous la conduite de leurs chefs, les divers exercices propres à leur arme.

Le premier dimanche de chaque mois, les milices des différentes communes se réuniraient au chef-lieu de canton pour y être passées en revue dans un champ de manœuvre.

Il serait créé un camp près de chaque chef-lieu de région, un autre plus grand près de chaque capitale de province et enfin cinq camps fédéraux situés au Centre, au Nord, au Sud, à l'Est et à l'Ouest de la confédération française.

Au camp central, établi en plein Berri entre Bourges et Châteauroux, les milices des quatre autres circonscriptions fédérales viendraient évoluer tour à tour et fragmentairement chaque année avec la milice berrichonne qui n'aurait point à se déplacer, c'est-à-dire que chaque camp excentrique enverrait chaque année au camp central un nombre à déterminer de ses milices.

Le camp fédéral central aurait cet immense avantage de grouper chaque année, sous la main du général en chef de l'armée fédérale, un certain nombre de milices provinciales venues des quatre coins de la France et par conséquent d'entretenir entre elles cette solidarité, d'où dépend le salut et la grandeur du pays.

Durant le cours de leur vingtième à leur vingt-unième année, les miliciens de chaque commune seraient envoyés du 1^{er} au 30 avril dans le camp régional pour y faire des manœuvres d'ensemble avec ceux des autres communes de la région, et du 8 Mai au 8 Juin dans le camp provincial pour y faire des manœuvres d'ensemble avec ceux des autres régions de la province. Durant le cours de leur vingt-unième à leur vingt-deuxième année, il en serait de même.

De vingt-deux ans accomplis à trente ans également accomplis, c'est-à-dire durant huit années, ils passeraient tout le mois d'octobre dans l'un des cinq camps fédéraux pour y faire des manœuvres d'ensemble avec ceux des autres provinces; de trente à trente-quatre ans, ils ne seraient plus envoyés que dans le camp provincial, au mois de mai, pour y manœuvrer avec les recrues de vingt à vingt-deux ans de toute la province; de trente-quatre à trente-huit ans, ils n'iraient plus que dans le camp régional, où ils manœuvreraient avec les mêmes recrues de toute la région; de trente-huit à quarante ans ils ne seraient plus tenus qu'à l'exercice du dimanche dans le champ de manœuvre communal et aux revues cantonales.

En cas de guerre défensive (il n'y en aurait plus d'autre) les contingents provinciaux, composant l'armée fédérale, seraient appelés aux armes dans l'ordre suivant: 1^o ceux des hommes de vingt-deux à vingt-six ans; 2^o ceux des hommes de vingt-six à trente ans; 3^o ceux des hommes de vingt à vingt-deux ans; 4^o ceux des hommes depuis trente jusqu'à quarante ans exclusivement, le contingent de chaque année venant à son tour en raison inverse de l'ancienneté.

Si dans notre système les hommes de vingt à vingt-deux ans ne sont appelés au service de guerre qu'après les hommes de vingt-deux à vingt-six ans, et même après ceux de vingt-six à trente ans, c'est que ceux-ci seraient beaucoup plus et beaucoup mieux exercés et feraient par conséquent de meilleurs soldats.

Il y aurait lieu de dispenser de tout exercice, de tout séjour dans les camps et de toute participation au service de guerre pendant le temps que dureraient leurs fonctions les hommes de vingt à quarante ans appartenant à ces catégories: 1° juges-moniteurs; 2° certificateurs (notaires d'aujourd'hui); 3° membres de l'une des assemblées délibérantes; 4° membres de l'Institut fédéral ou d'un Institut provincial ou de l'une des quatre universités, ou de l'École de Marine ou de l'une des cinq académies de Marine ou professeurs de l'une quelconque des écoles entretenues par le groupe fédéral ou par l'un des groupes provinciaux, régionaux, cantonaux ou communaux.

Au cas où la levée de guerre atteindrait la catégorie des hommes de trente à quarante ans, les hommes de quarante à cinquante ans pourraient sur un décret de l'Assemblée fédérale être appelés à concourir à la défense de la confédération dans la stricte limite du besoin.

Les soldats de la confédération et leurs sous-officiers n'auraient ni solde fixe, ni retraite, mais, d'une part, ils toucheraient une indemnité quotidienne de la région pendant le séjour dans le camp régional, de la province pendant le séjour dans le camp provincial, et de la confédération pendant le séjour dans le camp fédéral ou encore pendant la durée du service de guerre; d'autre part, dans le cas de blessure reçue sur le champ de bataille ou de mort sous les drapeaux, eux ou leurs veuves recevraient une pension dont la quotité serait fixée uniformément, selon les grades, par l'Assemblée fédérale.

Les appointements des officiers seraient fixés par l'assemblée de laquelle ils relèveraient et une retraite proportionnelle leur serait payée, à l'âge de cinquante ans.

Il faut remarquer qu'en temps de paix la masse du trésor national serait moins grevée, par une milice évaluable à 5.000.000 d'hommes, que par une armée permanente de 800.000 hommes puisque 9.500.000 hommes à peu près (ceux de vingt à trente ans) ne seraient payés que pendant deux mois, 2.000.000 environ (ceux de 30 à 38 ans) pendant un mois seulement et 500.000 (ceux de 38 à 40 ans) nullement payés.

DE LA DIVISION DES ARMES.

Les miliciens de chaque commune dans laquelle ne se trouverait ni le chef-lieu du canton, ni le chef-lieu de la région, ni la capitale de la province appartiendraient à l'infanterie et formeraient au moins une compagnie d'infanterie, quel que soit leur petit nombre.

Les miliciens de chaque commune dans laquelle se trouverait le chef-lieu de canton appartiendraient essentiellement: 1° à l'artillerie; 2° à la cavalerie, et formeraient au moins une batterie d'artillerie et une compagnie de cavalerie, sans préjudice d'une compagnie d'infanterie s'il était encore possible de la former.

Les miliciens de chaque commune dans laquelle se trouverait le chef-lieu de la région appartiendraient essentiellement: 1° au génie; 2° au train des équipages militaires et formeraient une compagnie du génie et une compagnie des équipages, sans préjudice des compagnies d'artillerie, de cavalerie et même d'infanterie, autant qu'il serait possible d'en former.

Les miliciens de chaque commune dans laquelle se trouverait la capitale de la province appartiendraient: 1° au corps des pontonniers, dont ils formeraient une compagnie; 2° au génie; 3° au train des équipages; 4° à l'artillerie; 5° à la cava-

lerie; 6° à l'infanterie, de chacune desquelles armes ils formeraient plus ou moins de compagnies dans la proportion des besoins et des effectifs.

DES BRIGADES PERMANENTES.

Les chevaux affectés à la cavalerie, à l'artillerie et au train des équipages dans un chef-lieu, soit de canton, soit de région ou dans une capitale de province seraient pansés et dressés à l'ordinaire par une ou plusieurs brigades de soldats casernés, pris au choix par chaque assemblée cantonale sur une liste de candidats ayant servi dans la cavalerie et âgés de vingt-huit ans au moins et de quarante ans au plus.

Les dits soldats casernés (1) seraient, en outre, chargés de la police des routes, de l'exécution des mandats de justice, de l'instruction des jeunes cavaliers de la milice et ils pourraient en cas de guerre être d'excellents éclaireurs.

Ils seraient commandés au chef-lieu de canton par un maréchal des logis, nommé comme eux à l'élection par l'assemblée cantonale sur une liste de candidats pris, soit parmi eux, soit parmi des sous-officiers de valeur de la milice ayant atteint l'âge de vingt-huit ans et n'ayant pas dépassé celui de quarante.

Ils auraient dans chaque chef-lieu de région leur capitaine avec un ou deux lieutenants, selon l'importance de la région, élus par l'assemblée régionale sur une liste de candidats pris, soit parmi les sous-officiers de ce corps spécial, soit parmi des officiers de la milice.

Ils auraient dans chaque capitale de province leur commandant élu par l'assemblée provinciale, parmi les capitaines des diverses régions de la province, et enfin, dans la capitale de la confédération, leur colonel élu par l'assemblée fédérale parmi leurs commandants des diverses provinces.

Comme les sous-officiers et soldats casernés feraient un service permanent, ils toucheraient une solde annuelle, ainsi que les officiers, avec droit à une retraite au bout de vingt années.

DES COMMANDEMENTS PAR GROUPES.

Chaque milice communale serait commandée par un capitaine, avec ou sans lieutenants selon l'étendue de la commune et conséquemment le nombre des troupes communales; chaque milice cantonale serait commandée par un commandant proprement dit; chaque milice régionale par un colonel, avec ou sans lieutenants-colonels, selon l'étendue de la région et conséquemment le nombre des troupes régionales; chaque milice provinciale serait commandée par un général, avec ou sans vice-généraux, selon l'étendue de la province et conséquemment le nombre des troupes provinciales. Enfin, la milice fédérale, c'est-à-dire la totalité de l'armée de terre serait commandée par quatre vice-maréchaux, chacun d'eux ayant sous ses ordres les milices de huit ou neuf provinces et par un maréchal généralissime de toute la confédération française, dont l'ensemble formerait quatre circonscriptions fédérales.

Il y aurait un capitaine de cavalerie et un capitaine d'artillerie par chef-lieu de

[1] Ils correspondraient en partie aux gendarmes d'aujourd'hui.

canton, avec ou sans lieutenants, selon l'étendue territoriale du chef-lieu de canton, et conséquemment le nombre des troupes de l'artillerie et de la cavalerie cantonale; un commandant de cavalerie et un commandant d'artillerie par région; enfin un colonel d'artillerie et un colonel de cavalerie avec ou sans lieutenants-colonels par province.

Dans l'intérieur du canton, les capitaines d'artillerie et de cavalerie relèveraient de l'autorité du commandant cantonal; dans l'intérieur de la région, le commandant d'artillerie et le commandant de cavalerie relèveraient de l'autorité du colonel régional; dans l'intérieur de la province, le colonel d'artillerie et le colonel de cavalerie relèveraient de l'autorité du général provincial.

Il y aurait un capitaine de génie par région avec un ou plusieurs lieutenants, un commandant du génie par province, un colonel du génie par circonscription fédérale.

Dans l'intérieur de la région le capitaine du génie relèverait de l'autorité du colonel régional; dans l'intérieur de la province le commandant du génie relèverait de celle du général provincial; dans l'intérieur de la circonscription fédérale, le colonel du génie relèverait de celle du vice-maréchal.

Edmond THIAUDIÈRE.

(à suivre).

LES LIVRES QUI FONT PENSER

Paradoxes Sociologiques, par *Max Nordau*.
(Félix Alcan, éditeur, 108, Boulevard Saint-Germain).

Les livres de M. Max Nordau sont, par excellence, des livres qui font penser. Nous ne saurions donc nous dispenser d'en parler ici. M. Max Nordau fut un des premiers à encourager notre tentative d'émancipation intellectuelle et morale du prolétariat. Et nous lui en gardons une profonde reconnaissance: Mais notre admiration pour le savant et notre sympathie pour l'homme, ne nous empêcheront pas de discuter impartialement les idées de l'écrivain, et de les combattre lorsqu'elles nous paraîtront, à tort peut-être, fausses ou outrées. Et de cela, d'ailleurs, il nous en saura gré.

Les *Paradoxes sociologiques* sont sans doute un recueil d'articles, parus à diverses époques, dans quelque revue allemande. Le lien qui les relie est par ce fait un peu lâche. Nous examinerons donc, l'un après l'autre, chaque chapitre.

Regard en arrière. — A la suite d'une insipide réunion mondaine, l'auteur se livre à de pessimistes réflexions sur l'humanité. Mais la vue de sa bibliothèque le ramène à de plus justes appréciations. En réalité l'humanité a accompli un effort merveilleux. Elle a des trésors de bonté, de dévouement et d'intelligence. Et, qu'on ne l'oublie point, « ce n'est pas pour un grossier avantage personnel qu'ont lutté tous les champions primitifs de l'idée, mais pour un bien si délicat et si noble, qu'il ne peut être apprécié que par un esprit hautement aristocratique: pour le droit de respirer dans une atmosphère de vérité, de mettre les actes d'accord avec les jugements, d'exprimer tout haut les pensées intimes qui s'élèvent au plus

profond de l'âme, de faire participer tous les hommes à une connaissance trouvée.»

Il n'y a pas de décadence. Le progrès est incessant. Il est dû à une élite, c'est vrai. Mais ne méprisons pas la foule. Elle contient des virtualités auxquelles il ne manque que l'occasion pour se manifester. Si l'élite actuelle disparaissait brusquement, il est probable que la foule produirait une autre élite aussi grande et aussi noble.

Après cette rétrospection, « un profond amour, nous dit l'auteur, une profonde admiration pour l'humanité tout entière pénétrèrent dans mon cœur, et l'un et l'autre persistèrent réellement — jusqu'à ce que je fusse retourné parmi les hommes.»

Ce chapitre, malgré la spirituelle restriction finale, est un éloquent hosanna à l'humanité. Il est bon de dire les efforts immenses accomplis et leurs résultats merveilleux pour nous exciter aux efforts à accomplir.

Succès. — C'est une critique aiguë des mœurs de ce temps, de notre façon de concevoir la vie. On veut paraître et non être. L'auteur nous propose railleusement, tout en paraissant approuver notre mode actuel d'éducation, l'éducation du succès. Pédagogie pour une Société d'arrivistes. C'est d'une ironie cinglante où se reconnaît l'auteur des *Mensonges conventionnels de notre civilisation*.

Suggestion. — Ce chapitre est, de beaucoup, le plus important et le mieux pensé.

Le progrès est dû aux génies, La foule les suit. Elle subit leur suggestion. Mais qu'est-ce que la suggestion? Max Nordau émet cette hypothèse que beaucoup de savants admettent maintenant: « La suggestion est la transmission des mouvements moléculaires d'un cerveau à un autre, à la façon dont une corde sonore transmet ses vibrations à une corde voisine, dont une barre chauffée, en contact avec une plus froide, communique à celle-ci ses propres mouvements moléculaires. Or, comme toutes les aperceptions, tous les jugements et émotions sont des processus moteurs des molécules cérébrales, par la transmission des mouvements moléculaires, naturellement, se transmettent aussi tous les jugements, aperceptions et émotions dont ces mouvements sont le substratum mécanique ». Il en résulte que « plus un cerveau est organiquement insignifiant, et plus facilement il obéit à l'excitation motrice émanant d'un autre cerveau; plus il est parfait et puissant, plus sont vifs ses propres processus moteurs étrangers. » Mais la puissance propulsive est malheureusement contrebalancée souvent par ce fait, remarquable surtout dans les pays où sévit le régime parlementaire et centralisateur, que « les processus moteurs de cerveaux moins parfaits peuvent s'additionner et acquérir par là une telle force qu'ils l'emportent sur les processus moteurs même d'un cerveau très parfait. Quand de grandes masses humaines éprouvent et expriment la même émotion les individus d'esprit vigoureux et original ne peuvent eux-mêmes s'y soustraire. » C'est là, croit l'auteur, le phénomène fondamental de la psychologie des foules. Pendant toute la primitive période communiste et pendant toute la période où l'humanité lutta pour s'en libérer, il est certain que la puissance des foules fut sans borne. C'est ce qui explique la lenteur de l'évolution. Il fallait alors qu'un génie fût extraordinaire pour qu'il s'imposât et propulsât cette foule misonéiste vers les mystérieux devenirs. Souvent, quelque grand qu'il fût, il y succomba, — au poteau, dans le cirque, sur les bûchers ou dans les in pace.

Toutes les mentalités qui nous environnent agiraient sur notre mentalité propre. Cela ne serait point remarqué par la conscience, mais serait seulement perçu

par les centres cérébraux. «La conscience de tous les êtres humains agit sur la nôtre, les mouvements moléculaires de tous les cerveaux se communiquent au nôtre qui tombe dans leur rythme.» Pour M. Max Nordau, c'est là la suggestion inconsciente. Mais l'âme personnelle, si humble soit-elle, réagit à son tour sur le rythme universel, et c'est ce qui constitue le moi, l'individu. Chaque cerveau, par cela même qu'il vit, a un mouvement propre, — et c'est de ce mouvement totalisé qu'est fait le mouvement général. L'âme des animaux et celle des végétaux influencent peut-être même nos processus psychiques. Et elles les influencent sûrement dans une certaine mesure.

L'auteur examine ensuite la suggestion consciente. Une idée provoque une idée semblable; une action, une action semblable. Seuls les esprits originaux et les génies restent rebelles parfois aux suggestions. Et c'est ainsi que les sentiments, les mœurs d'un peuple sont dus aux individualités puissantes. Il n'y a pas d'âme populaire, puisque ce qu'on appelle ainsi change chaque jour. Le génie forme le peuple. Néanmoins un peuple est plus ou moins vigoureux. Il sera donc médiocre en tout ou excessif. Il produit plus ou moins de génies. Ici, M. Max Nordau est trop absolu, et il fait certainement une trop large place à la suggestion. Sa thèse est trop simpliste. Une idée provoque des contradictions chez les moins intelligents, même lorsqu'elle est émise par les plus puissants. L'unique restriction qu'il fait est trop timide. Il n'y a pas que de la force ou de la faiblesse chez les peuples. Il y a aussi une préformation mentale particulière qui modifie leurs concepts, et, conséquemment, leurs concepts.

Le romantisme français ne fut pas semblable au romantisme allemand. Le catholicisme des américains du Nord diffère quelque que de celui des espagnols. Et c'est cela qui constitue l'âme d'un peuple.

Reconnaissance. — C'est d'abord une genèse du sentiment suivant la doctrine évolutionniste. A la source du sentiment il remarque toujours l'utilité de l'individu ou de l'espèce. C'est insuffisant. L'homme primitif n'avait certainement pas conscience de l'utilité de l'espèce. Il eut des sentiments cependant. Les races qui élaborèrent des sentiments trop contraires à leurs intérêts disparurent, lorsqu'elles ne surent point les modifier. Et cela dut se produire souvent. Il est incontestable que les peuples dont les sentiments se trouvèrent en accord avec les conditions de leur développement subsistèrent plutôt que les autres. Mais cela n'est point absolu. Il y a d'autres facteurs. Et puis ces sentiments purent être nuisibles au début et, à une certaine période de développement, ils purent devenir très avantageux. De ce que nos sentiments actuels ont en majeure partie une origine utilitaire, il ne s'ensuit point qu'ils furent les seuls. L'utilité de l'espèce a donc été la condition de la transmission des sentiments, mais non la condition génitrice.

La reconnaissance — sociale surtout — a, suivant M. Nordau, une origine religieuse. Elle n'ajoute rien au bienfait. Elle n'est pas due. Le génie ne peut pas ne pas créer. En créant, il s'exprime. Il suit l'impulsion irrésistible de son organisme. C'est exact. Mais on peut dire aussi que la reconnaissance est un besoin psychique de l'individu. Les bêtes même ressentent ce besoin. La reconnaissance est autant une joie pour celui qui la manifeste que pour celui qui en est l'objet s'il vit encore. On oublie vite les grands hommes, nous dit l'auteur. On les oubliera de moins en moins, la mémoire sociale s'étendra de plus en plus, à mesure que l'outillage intellectuel se perfectionnera. Les grands hommes de l'antiquité sont mieux connus maintenant qu'au Moyen-Age. Goethe est immortel.

L'Etat destructeur des caractères. — Dans ce chapitre l'auteur raille la vanité des titres, des fonctions, exacerbée par l'Etat omnipotent. «La croissance, dit-il, ne consiste pas en une élévation de caractère, mais en un allongement du titre. La personnalité perd une qualité, le titre gagne un adjectif. Le tempérament s'appauvrit, la brochette de décorations s'enrichit.» L'extension des attributions gouvernementales est une régression. «Plus un organisme est développé, et plus il est original, différencié, plus en lui l'individu prend le pas sur l'espèce.» Ceux qui voient dans la centralisation étatique une force se trompent grossièrement. Lorsqu'on s'habitue à attendre tout du gouvernement au lieu d'agir par soi, l'initiative se perd, l'activité se ralentit. C'est la mort lente des nations.

Nationalités. — Ni les caractères anthropologiques, ni le gouvernement, ni les institutions ne constituent les nationalités. Les langues, seules, nous dit M. Nordau, forment les nationalités. Cette théorie, dictée certainement par des préoccupations politiques, est insoutenable. La Suisse est certainement la nationalité la plus fortement constituée du monde civilisé, et la diversité des langues y est remarquable. On a vu des nationalités supprimer des langues. Jamais on n'a vu une langue supprimer une nationalité. A la vérité, la langue est un des facteurs, peut-être le plus important après le facteur anthropologique, mais il n'est pas le seul. Il faut aussi tenir compte des facteurs psychologique, géographique, physique, politique, historique, économique qui, selon les époques et les nationalités envisagées, peuvent avoir plus ou moins d'importance.

Quand le processus d'intégration sera plus avancé, quand l'humanité ne formera plus qu'un seul organisme social dont toutes les parties, quoique hétérogènes et infiniment différenciées, seront reliées par une solidarité toujours croissant, il y aura des langues, des individus, des races, des groupes psychiques, des corporations, — il n'y aura plus de nationalités. L'auteur, il est vrai, n'admet point la fédération. Il ne la croit ni possible, ni désirable. Elle est pourtant en rapport avec la conception générale de l'évolution telle qu'il la formule : différenciation, spécialisation, individuation.

L'humanité a d'abord été un polypier collectiviste. Elle est maintenant un troupeau, nous fait-il remarquer. Eh bien ! c'est justement parce qu'elle est un troupeau qu'elle se parque. Mais ce troupeau est destiné à se résoudre en individus, et les nationalités disparaîtront. La commune indépendante n'est pas une involution sociologique, — pas plus que la différenciation des organes et la spécialisation des fonctions qui en découle n'est une régression biologique.

Les nationalités subsistant, elles doivent lutter pour se maintenir et s'étendre. Sur ce terrain, le droit c'est la force. Nous ne partageons pas encore cette manière de voir. Nous pouvons nous illusionner, les frontières ne s'effaceront peut-être point ; ce dont nous sommes sûr, c'est que la force a pu étouffer momentanément le droit, mais que celui-ci a toujours, à un moment donné, sa revanche. S'il est douteux que la justice immanente existe pour les individus, il est incontestable qu'elle existe pour les races. Nous renvoyons M. Nordau au livre si fort pensé de M. Novicow, *Conscience et Volonté Sociales*. Le droit, d'ailleurs, est surtout un sentiment. Et ce sentiment est très vif. Il le sera de plus en plus. Il est donc une force puissante par lui-même, — et de plus il est une force qui ne s'use pas. Les vaincus qui ont le droit et l'intelligence absorbent les vainqueurs qui ont la force. La Suisse est petite. Elle n'a pas de machines à tuer, elle n'en a qu'à produire. N'importe ! elle est forte, plus forte que la France impériale et unitaire. Elle est invincible.

Et puis, que sont ces vaines sonorités : suprématie des nationalités ? Au-dessus des entités nocives il y a l'homme ; et au-dessus de l'homme, il y a l'humanité. Vraiment, cette page de M. Nordau nous étonne de la part d'un génie si clair, si précis, — et dont les aspirations sont, au fond, meilleures qu'elles ne les veulent paraître — paradoxalement. Il parle d'« héroïsme » d'une part, de « lâcheté » d'autre part. — Survivance. A notre époque il n'y a d'héroïsme que dans la bonté et la volonté et de lâcheté que dans la cruauté. Le passivisme — discutable, certes — d'un Tolstoï est plus héroïque que la rage homicide d'un soudard n'est lâche. Nous ne sommes plus à l'âge de pierre. « Vivre, c'est combattre, et la force de vivre donne le droit de vivre », Oui, sans doute ; mais combattre, aujourd'hui, ce n'est plus tuer, piller et détruire, c'est aimer et créer. Et la force de vivre réside toute dans l'intelligence, la volonté et la conscience. La conscience sociale n'est pas encore très élevée, mais elle l'est assez pour se représenter l'ignominie stupide de la guerre. Et cela suffira pour rendre celle-ci impossible.

Regard en avant. — L'auteur prévoit l'excès de population dans un avenir peu éloigné. C'est s'alarmer à tort. Le travail cérébral est un frein énergique. Et tous les hommes tendent de plus en plus à y prendre part. Il n'y aura donc même pas besoin de recourir aux pratiques du néo-malthusianisme, — ce à quoi l'humanité se résoudrait cependant si cela devenait nécessaire. Nous estimons que la population restera stationnaire avant que toutes les colonies soient peuplées de blancs. Les blancs ne prospérant pas, en général, dans ces contrées, M. Nordau considère l'équateur comme la chaudière qui brûlera l'excès d'humanité. C'est là une superbe image ; mais elle n'est pas exacte. Il compte sans le développement de la conscience sociale. Actuellement, l'émigration se fait d'une façon incohérente. Ce sont les criminels qui doivent coloniser ; et ceux là sont organisés pour vivre sur ces terres et s'y reproduire. Et quand notre globe terraque se refroidira et qu'une nouvelle et définitive période glaciaire refoulera les races blanches vers l'équateur, il est probable que la conscience sociale aura atteint une intensité et une étendue que nous ne pouvons imaginer : elle trouvera certainement à cette situation une autre solution que la violence.

Dans cette œuvre curieuse de M. Max Nordau, il y a, comme on le voit, des idées qui paraîtront justes, d'autres qui sembleront fausses, les unes plairont, les autres irriteront : aucune ne laissera le lecteur indifférent. C'est la qualité dominante de l'auteur de passionner et fouetter le cerveau. Et c'est celle que nous priions le plus.

Rabelais, par J. Strada.

(Paul Ollendorf, éditeur, 28 bis, rue Richelieu.)

Ce gros livre n'est qu'un chapitre de l'œuvre colossale entreprise : *l'Épopée humaine*, dont dix-huit volumes ont déjà paru. Mais le vers nous semble peu propre à exprimer la vie historique et les enseignements philosophiques qui s'en dégagent.

Nous reprocherons encore à l'auteur son parti pris patriotique. La France invente tout, dit-il. Cela semblera puéril. Comme il attribue à un français l'invention de la vapeur, et non à un anglais ; la doctrine évolutionniste à Lamarck et Geoffroy Saint-Hilaire, et non à Darwin et Wallace ; la Réforme à Fabri, et non à Luther et Calvin, — il fait honneur de la méthode expérimentale à Rabelais, et non à Bacon. Discussions stériles ! Chaque découverte, chaque idée géniale pro-

fité à l'humanité, — et cela suffit. On peut toujours remonter plus haut que l'inventeur et que le penseur pour trouver l'embryon de la découverte et de l'idée. Reste à bysantiner sur le mérite de celui qui a l'intuition vague d'une idée et le mérite de celui qui la précise et la féconde. En tout cas, de ce que cette discussion soit possible et que la paternité des découvertes soit si difficile à déterminer, on peut conclure que le génie n'est pas le seul facteur. La foule collabore toujours un peu à ses plus hautes manifestations.

Pour M. Strada, l'expérience, c'est le raisonnement par faits matériels, qui est borné à ne concevoir que matière et organe. Il ne conçoit pas les autres faits. C'est là une erreur. Et nous citerons, par exemple, la psycho-physiologie, la psycho-sociologie qui scrutent expérimentalement, l'âme de l'individu, comme l'âme des foules et l'âme sociale, leurs mouvements et les lois auxquelles elles sont soumises. Les données de ces sciences n'ont pas le degré de certitude des données mathématiques, il est vrai ; mais cela tient à leur complexité, non à la méthode employée. Les cellules neuro-cérébrales sont autrement complexes que les nombres. Et que dire des combinaisons innombrables qu'elles peuvent fournir et des influences de toutes sortes qu'elles subissent!... D'ailleurs, l'auteur reconnaît la faillibilité de la raison qui n'est qu'un subjectivisme. Et il se réclame de la méthode objective. Mais la méthode objective est forcément expérimentale!

Du drame lui-même, de *Rabelais*, nous n'avons rien à en dire. Il ne sert qu'à exposer les idées que nous venons d'effleurer. Quant à sa valeur poétique, nous ne pouvons la juger, cela n'est pas de notre compétence. Comme poète, M. Strada a des admirateurs passionnés et des détracteurs. Nous ne sommes ni des uns, ni des autres, et pour cause. En toute sincérité, nous avouons avoir été ému par de beaux, très beaux vers. Mais nous ne les citerons pas, car ce sont peut-être, selon les esthètes professionnels, les moins remarquables.

Le Comptabilisme Social, par *Ernest Solvay*.

Le Service de Chèques et de Virements à la Caisse d'épargne d'Autriche, par *Hector Denis*.

(Au Siège de l'Institut des Sciences sociales, 11, rue Raveinstein, — Bruxelles, et chez Giard et Brière, éditeurs, 16, rue Soufflot, — Paris).

« La valeur relative des choses, nous dit M. Solvay, est indépendante de l'unité de valeur choisie, et les transactions peuvent être enregistrées, écriturées, abstraction faite de la valeur réelle actuelle du support matériel qui a servi à fixer cette unité ». La monnaie n'est qu'un commun dénominateur de la valeur. Elle n'est pas indispensable. C'est ce que l'auteur démontre par une expression algébrique saisissante. La monnaie peut être avantageusement remplacée par l'écriture pure et simple, mais légale, des transactions. Cet ingénieux système soulève tout d'abord de formidables objections : la complexité inextricable des écritures, les faux, l'impossibilité absolue d'écriturer les innombrables transactions du petit commerce. A celle-ci on peut répondre que M. Solvay, bien qu'il ne s'explique pas à ce sujet, n'entend pas supprimer le billon. Evidemment le comptabilisme social ne peut être mis en application que pour les transactions de quelque importance. M. Hector Denis, dans la remarquable étude qui se trouve à la suite de l'exposé de M. Solvay, s'est chargé de répondre aux autres objections mieux que par des syllogismes. Il nous montre, en effet, ce système fonctionnant en partie en Autriche avec un succès croissant.

D'ailleurs les auteurs, sociologues positivistes, ne comptent point réaliser cette réforme immédiatement. Ils prévoient des étapes: «les phases intermédiaires seront vraisemblablement: d'abord, l'adoption du système de comptabilisme réalisé déjà en Autriche principalement pour les paiements à distance. Il ne faudrait adjoindre à ce système que la garantie de l'Etat, basée elle-même sur la garantie de l'avoir des individus pour le faire rentrer dans le cadre du «comptabilisme social». Et, d'autre part, une large extension de l'émission par l'Etat du papier-monnaie pour ce qui concerne les paiements comptants.» On ne nous dit pas ce qui est advenu de la proposition de loi présentée par MM. H. Denis, Vandervelde, Bertrand, etc., à la Chambre des Représentants de Belgique pour engager le gouvernement à entreprendre graduellement cette désirable réforme.

A notre avis, c'est un des plus grands obstacles, sans doute insurmontable, qu'auront à surmonter les initiateurs de ce mouvement d'avoir besoin du concours gouvernemental. Le système de Proudhon, dont le comptabilisme social relève, avait l'avantage de ne compter que sur l'initiative et la volonté des individus et d'englober même ceux qui n'ont d'autres garanties que leurs bras, leurs connaissances et leurs talents. A ce titre, nous le préférons, tout en reconnaissant la valeur des travaux de MM. Solvay et Hector Denis. Nous signalons ce livre à l'attention des sociologues et des économistes. Ils y prendront certainement tout l'intérêt que nous y avons pris.

Le Mal Social, ses causes, son remède, par *C. Lepage*.

Comme dans toutes les œuvres socialistes, on y remarque, à côté des outrancières déclamations, de justes critiques de l'état social actuel et de ceux qui le dirigent. Quant au remède proposé par l'auteur, l'étatisme, nous n'avons rien à en dire. Comme tous les systèmes sociaux inventés jusqu'à ce jour, il est admirable, — sur le papier. Il nous a paru seulement que M. Lepage descendait en droite ligne de Louis Blanc et de son chimérique et jacobin droit au travail. Pour les sociologues cela ne sera pas une recommandation.

G. DEHERME.

Nous avons reçu :

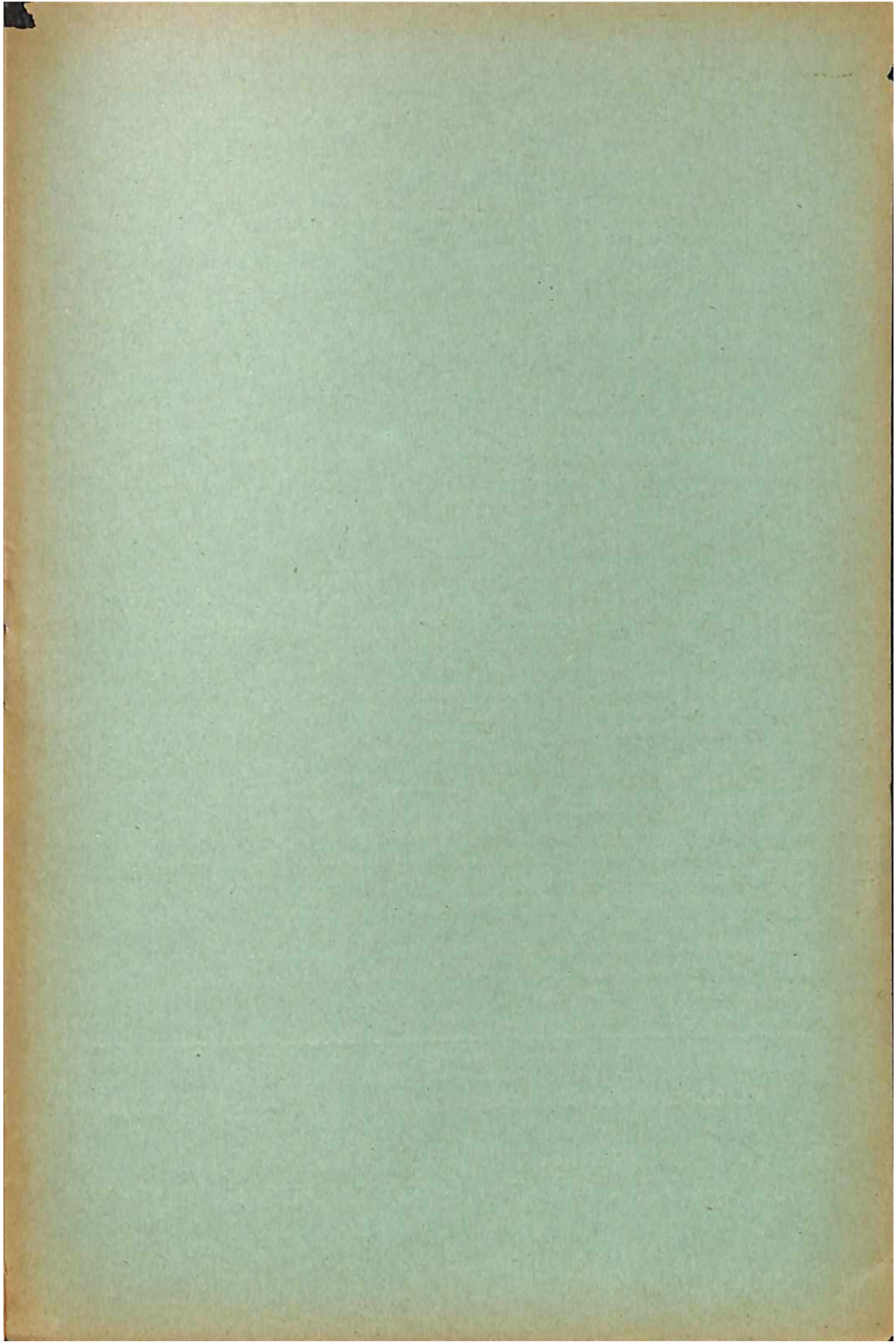
Les Porteurs de torches, par Bernard Lazare. (Armand Colin et C^{ie}, éditeurs, 5, rue de Mézières). Il en sera fait un compte-rendu.

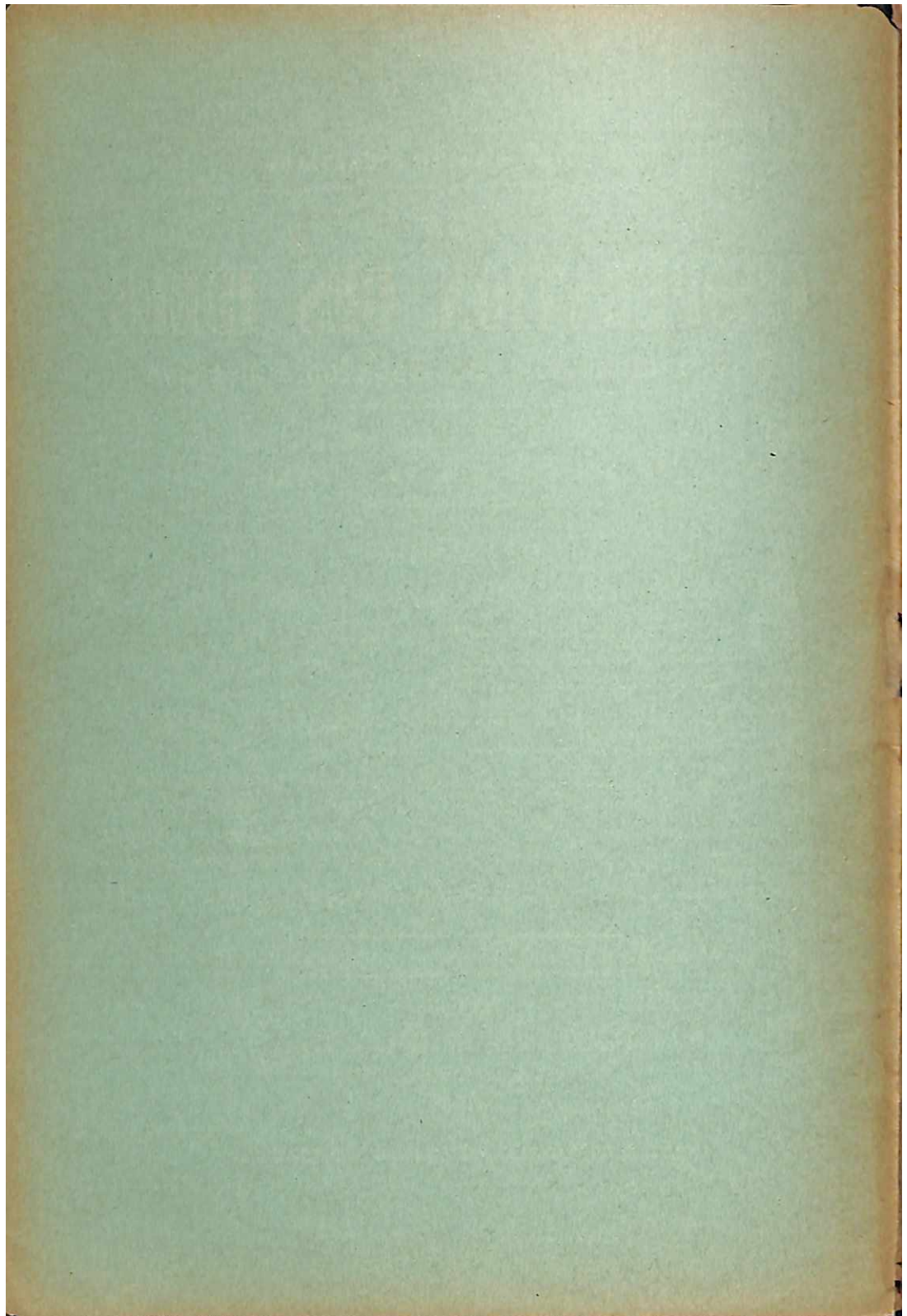
Dynamiet en Pijnbank. (Sterringa, Amsterdam).

Der Nietzsche-Kultus. Eine Kritik, par Ferdinand Tönnies. — Il en sera fait un compte-rendu.

La Pâture, par Henri Rainaldy, un vol. 3 fr. 50. (Société Libre d'Éditions des Gens de Lettres, 12, rue d'Ulm).

M. Rainaldy est un épris de justice qu'enragent les iniquités de l'heure présente. Décrire le mal, s'en indigner, fustiger ceux qui le propagent, c'est bien. Mais peut-être vaudrait-il mieux chercher patiemment les moyens de réaliser un peu du bien qu'on rêve. Avec de la colère et de la révolte on fait parfois de la belle littérature, et ce nouveau livre de M. Rainaldy en est une preuve; mais de la pitoyable sociologie.





A LIRE

- La Société nouvelle*, 32, rue de l'Industrie. Bruxelles.
Les Archives d'anthropologie criminelle, 78, rue de l'Hôtel-de-Ville. Lyon.
La Revue philosophique, 108, boulevard Saint-Germain.
La Revue internationale de sociologie, 16, rue Soufflot.
La Revue socialiste, 78, Passage Choiseul.
Le Magazine International, 156, rue de Courcelles (Villa Monceau, 2).
Les Temps nouveaux, 140, rue Mouffetard.
La Revue occidentale, 10, rue Monsieur-le-Prince.
La Revue de métaphysique et de morale, 5, rue de Mézières.
La Revue des revues, 32, rue de Verneuil.
Le Journal des économistes, 14, rue Richelieu.
La Revue blanche, 1, rue Laffitte.
La Philosophie de l'avenir, 90, rue Marie-Thérèse, Bruxelles.
La Science sociale, 56, rue Jacob.
L'Art et la vie, 5, rue du Pont-de-Lodi.
La Revue encyclopédique, 17, rue Montparnasse.
Le Devenir social, 16, rue Soufflot.
Le Bulletin de l'office du travail, 5, rue de Mézières.
Le Bulletin de l'Union pour l'action morale, 6, impasse Ronsin.
Documents sur le naturisme, 10, rue des Tennerolles, à Saint-Cloud.
La Rénovation, 250, faubourg Saint-Antoine.
La Résurrection, à Saint-Raphaël. (Var).
La Revue idéaliste, 21, rue Saint-Dominique.
Le Réveil de la Gaule, 6, rue Lebois.
La Question Sociale, 5, boulevard Saint-Michel.
L'Art Social, 5, impasse du Béarn.
Revue scientifique et morale du Spiritisme, 5, rue Manuel.
La Revue d'un Passant, 3, rue Bourgeois.
Le Bulletin des Sommaires, 44, rue Beaunier.
La Revue du Christianisme social, à Vals (Ardèche).
La Revue féministe, 41, rue Claude Bernard.
L'Humanité intégrale, 20, avenue Trudaine.
L'Initiation, 5, rue de Savoie.
La Revue d'Art, 58, avenue de Wagram.
Les Petits Plaidoyers contre la Guerre, à Fontenay-sous-Bois.
L'Enclos, 17, rue Guénégaud.
Le Solidariste, 33, rue Bonaparte.

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, 21. — PARIS.

Directeur : A. GALLOIS,

Le COURRIER de la PRESSE lit 6,000 journaux par jour.

Deherme, Imp.-gérant. — Imprimerie de la *Coopération des Idées*, à Romainville, (Seine).